

## COLLECTE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES CHRÉTIENS Les 14 et 15 novembre 2020

**Le week-end du 14 et 15 novembre, le Secours Catholique-Caritas France lance sa collecte annuelle. Les dons recueillis à cette occasion financeront ses actions auprès des plus démunis.**

Cette année encore, la journée nationale en paroisse du Secours Catholique aura lieu le **même jour que la Journée Mondiale des Pauvres instaurée par le pape François**. En tant que service d'Église, le Secours Catholique-Caritas France a plus que jamais besoin de la générosité de tous pour remplir la mission qu'il mène contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde.

Dans l'Essonne, ce sont près de 770 bénévoles répartis dans 36 équipes locales qui font vivre des lieux d'accueil, aide et accompagnement au quotidien près de 9 000 familles et personnes précarisées en partenariat étroit avec les services sociaux et les institutions. Au-delà de l'aide concrète apportée, une amitié, un accueil digne, une relation de confiance, ont fait que la vie des personnes rencontrées mais aussi des bénévoles ont pris un chemin autre. C'est ça, la **Révolution Fraternelle** que nous voulons vivre au Secours Catholique et à laquelle nous voulons inviter chacune et chacun. Pour en savoir plus sur nos actions, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la délégation de l'Essonne <http://essonne.secours-catholique.org/> et plus spécialement consulté notre bulletin l'Inter'Actions.

Au cours de ce week-end, des enveloppes-dons seront mises à disposition dans votre paroisse et la quête sera destinée au Secours Catholique. La crise sanitaire ne facilitant pas l'organisation des quêtes, n'hésitez pas à privilégier l'enveloppe-don et à l'adresser directement par courrier au Secours Catholique, ou une enveloppe que vous timbrez avec l'adresse suivante : Secours Catholique – B.P. 192 – 56 boulevard des Coquibus – 91006 EVRY Cedex. Vous pouvez également faire un don en ligne <https://don.secours-catholique.org/>



Selon votre situation, **bénéficiez d'une réduction d'impôt**. Les dons au Secours Catholique permettent de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 75% de leur montant, dans la limite de 1000 € jusqu'au 31 décembre 2020. Au-delà, les dons sont déductibles à 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable. (Art 200 et 238 bis du CGI).

Les dons recueillis serviront à financer les actions auprès des familles précaires, des personnes isolées, mal logées, sans emploi, sans abri, des enfants et des jeunes en difficultés.

**Merci de votre soutien.**